

«Nous devons sortir de nos guéguerres internes»

GOUVERNANCE Thomas Boyer, directeur général du Groupe Mutuel, explique en quoi l'unité fait la force pour les assureurs maladie et que des efforts seront faits pour sauver un maximum d'emplois

Qu'est-ce qui a poussé les assureurs à abandonner leurs faïtières et à en lancer une nouvelle? Parce qu'on ne peut pas continuer avec le statu quo actuel qui consiste à générer de la confusion. Nous devons sortir de nos guéguerres internes. Le constat est partagé par toute la branche. Les politiques nous demandaient avec insistance de parler d'une seule voix, tout comme les autres acteurs du système de santé. Ce ralliement autour d'une nouvelle association est une très bonne chose pour la branche et pour l'ensemble du système de santé.

Pourquoi maintenant? Parce que les dernières discussions autour d'un rapprochement voire d'une fusion de Santésuisse et Curafutura ont échoué. Et aussi parce que l'état actuel du système de santé nécessite des actions fortes et concertées pour garantir sa pérennité et sa qualité. Actuellement, le système manque de pilotage. Dans ce contexte, les assureurs doivent montrer l'exemple et se présenter de manière unie.

Pourquoi est-il capital de parler d'une seule voix? Pour être crédibles, nous devons être unis. Et nous devons chercher des solutions avec les autres acteurs. La désunion actuelle nous fait perdre en crédibilité face aux prestataires, aux politiques et aux cantons.

Les deux faïtières emploient 216 collaborateurs. Il va y avoir de la casse au niveau de l'emploi.



«Pour être crédibles, nous devons être unis»

Comment allez-vous minimiser cela? Nous sommes au début du processus et ces questions ne sont pas encore définies. Mais l'attitude la plus intelligente à ce stade est d'essayer de sauver le maximum d'emplois. Santésuisse et Curafutura ont fourni un travail de qualité et comptent de nombreux collaborateurs de qualité. On va avoir besoin de leur expertise.

De plus, la large majorité des employés de Santésuisse travaillent dans des sociétés qui fournissent des services à l'ensemble de la branche et ne sont pas concernés par la nouvelle association faïtière qui se concentre sur les enjeux politiques du système de santé.

Est-ce que la contraction du marché de l'assurance maladie, qui est passé de 62 caisses en 2014 à 39 en 2024, joue un rôle dans cette décision? Ce n'est pas un élément qui a guidé nos réflexions. Nous ne nous sommes pas posé ces questions-là. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR A. CT

INTERVIEW